

30 MICHELET
Société par actions simplifiée au capital de 260 euros
Siège social : PARC MARVEYRE 6 ALLEE DU CHATEAU
13008 MARSEILLE
902 534 239 RCS MARSEILLE

(Ci-après la « Société »)

PROCES VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT EN DATE DU

Le Président,

Faisant usage des pouvoirs qui lui sont conférés à l'article 21 des statuts, par exception aux décisions relevant de la compétence des associés,

Décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : 431 rue Paradis 13008 MARSEILLE, à compter du 1^{er} juillet 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts dont la nouvelle rédaction sera la suivante :

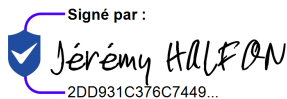
« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé : **431 rue Paradis 13008 Marseille** ».*

Confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

Le Président convient de signer le présent acte par l'apposition d'une signature électronique sur la plateforme « Docusign » et reconnaît que cette signature électronique aura la même valeur légale qu'une signature manuscrite. Le Président prend acte expressément que le présent acte signé électroniquement constitue l'original du document, qu'il est établi et sera conservé dans les conditions de nature à en garantir l'intégrité et qu'il est parfaitement valable entre eux. Le Président s'engage à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte ou de son contenu sur le fondement de sa signature par voie électronique.

Le Président
Monsieur Jeremy HALFON

Signé par :

2DD931C376C7449...